

CPR-160114
UNIVERSITÉ DE MONCTON
COMITÉ DES PROGRAMMES
Réunion du 14 janvier 2016
13 h 30
Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon
Campus de Moncton

PRÉSENCES :

Hector Adégbidi
Shawn Beaulieu
Marianne Cormier
Jean-Jacques Doucet
Pierrette Fortin
Izold Guihur

Matthieu LeBlanc
Marthe Robichaud
André Samson, président
Georges Semedo Cabral
Lynne Castonguay, secrétaire
Pascal Robichaud, registraire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modification :

- Au point 8.1, ajouter la référence au document 60C/14-15.

R : 01-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-151106**R : 02-CPR-160114**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le procès-verbal CPR-151106 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

Aucun nouveau document.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-151106**6.1 (17) Renouvellement de la banque de cours OFG – HIST (doc. 8/15-16)**

Aucun nouveau document.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-150825**7.1 (5.1) Reconfiguration du Baccalauréat en commerce (doc. 3/15-16)**

Le président présente les réponses de la Faculté d'administration aux questions posées dans le procès-verbal du 25 août 2015. Le Comité des programmes note que les modifications proposées et les explications fournies sont satisfaisantes. Certains membres demeurent déçus que le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire ne soit pas offert au campus d'Edmundston. On note les points suivants :

- Le nouveau programme de Certificat en andragogie pourrait devenir un cursus intéressant comme certificat pour le Baccalauréat multidisciplinaire.
- Un projet de règlement est en cours à la RVD (réunion des vice-doyennes et des vice-doyens) pour reconnaître la structure du programme multidisciplinaire ayant des certificats.
- L'Éducation permanente pourrait être mise à profit pour le développement de cours en ligne qui saurait satisfaire l'offre du programme au campus d'Edmundston.

7.1 **(5.1) Reconfiguration du Baccalauréat en commerce (doc. 3/15-16)** (suite)**R : 11-CPR-160114**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire et de ses certificats (comptabilité, finance d'entreprise, gestion des services financiers, marketing, management, et gestion des ressources humaines). »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

8. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-150611**8.1 **(5.1) Reconfiguration du B.A.-B. Éd. (primaire) (doc. 60 et 60A/14-15)**

Le Comité des programmes examine les réponses de la Faculté des sciences de l'éducation et celles de la Faculté des sciences aux questions posées dans le procès-verbal du 30 septembre dernier. Le Comité reconnaît les efforts concrets qui ont été faits afin de réduire la lourdeur dans le programme. Le Comité est très satisfait des modifications proposées notamment au niveau des heures contacts. Le Comité des programmes félicite les facultés et les remercie pour leur travail dans ce dossier laborieux.

R : 12-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de B.A.-B. Éd. (primaire). »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

R : 13-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de B.A.-B. Éd. (primaire), le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : EDDP3582 Didactique du français I; EDDP3842 Did. des math. au primaire I; EDDP4182 Éducation et environnement; EDDP4232 Sciences humaines au primaire; EDDP4242 Didactique avancée en sc. hum.; EDDP4402 Didactique des arts visuels M8; EDDP4582 Didactique du français II; EDDP4632 Sciences au primaire; EDDP4652 Didactique avancée en sciences; EDDP4712 Langue seconde au primaire; EDDP4842 Did. des math. au primaire II; EDDP4932 Intervention à la maternelle; EDDP4901 Thème choisi en didactique; EDUC1013 Pensée critique et éducation; EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant; EDUC2103 Apprentissage et enseignement; EDUC2222 Communication

8.1 **(5.1) Reconfiguration du B.A.-B. Éd. (primaire) (doc. 60 et 60A/14-15)** (suite)**R : 13-CPR-160114** (suite)

interpersonnelle; EDUC2242 Animation de groupe; EDUC2303 Inclusion scolaire; EDUC2851 Stage d'exploration; EDUC3123 FPS et santé au primaire; EDUC3233 Espace virtuel d'apprentissage; EDUC3333 Motivation & gestion de classe; EDUC3343 Difficultés et douance; EDUC3533 Pédagogie du jeu; EDUC3912 Planification et évaluation I; EDUC3922 Planification et évaluation II; EDUC3982 Stage didactico-pédagogique; EDUC4033 Approche orientante; EDUC4393 Pédagogie inclusive M-8; EDUC4413 La santé en milieu scolaire; EDUC4803 Arts et culture à l'école; EDUC4923 Francisation; EDUC4983 Philo pour enfants (primaire); EDUC5859 Stage d'intégration; EDUC5903 Fondements de l'éducation; EDUC5933 Séminaire de synthèse; EDUC5983 La personne de l'enseignant.e; MATH1403 Raisonnement mathématique; MATH1413 Arithmétique; MATH2413 Algèbre et relations; MATH2433 Introduction à la géométrie; MATH2493 Introduction à la modélisation; et PHYS2283 Sciences physiques. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

R : 14-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de B.A.-B. Éd. (primaire), le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : BIOL1023 Éléments de biologie; BIOL1033 Nature environne. être humain; CHIM2803 Éléments de chimie; EDDP2502 Didactique de la musique; EDUC3113 Gestion de l'éducation; EDUC3301 Gestion du stress; EDUC 3323 Analyse du comportement; EDUC4101 Intervention non violente; et EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

R : 15-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de B.A.-B. Éd. (primaire), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants :

Septembre 2016 :

EDDP2103 Littératie FLS; EDDP4501 Initiation à Défi Mathématique; EDDP4593 Enseignement religieux; EDUC2113 Psychopédagogie de l'enfant; EDUC3110 La santé et l'environnement; EDUC3313 Technologie éducationnelle; EDUC3350 Microenseignement; EDUC4012 Atelier en arts plastiques; EDUC4013 Littérature enfantine; EDUC4022 Bibliothéconomie scolaire; EDUC4023 Les sciences à la maternelle; EDUC4032 Environnement préscolaire; EDUC4042 Atelier de création en musique;

8.1 **(5.1) Reconfiguration du B.A.-B. Éd. (primaire) (doc. 60 et 60A/14-15) (suite)****R : 15-CPR-160114 (suite)**

EDUC4103 Travail intellectuel; EDUC4114 Classe multiprogramme; EDUC4121 Culture entrepreneuriale; EDUC4252 Animation de la lecture; EDUC4253 Difficultés en lecture et math; EDUC4411 La santé scolaire; EDUC4521 Laboratoire en apprentissage; EDUC4523 Entrepreneuriat à l'école; et PHYS2273 Sciences physiques

Septembre 2017 :

EDUC1102 Intégration en éducation et EDUC2102 Éducation pour la santé et FPS

Septembre 2018 :

EDDP3502 Arts plastiques au primaire; EDDP3550 Le français au primaire; EDDP4542 Did. des math. au primaire I; EDUC1902 Stage d'exploration; et EDUC3213 Apprentissage et TIC (prim)

Septembre 2019 :

EDDP3513 Didactique du français I; EDDP3523 Planification au préscolaire; EDDP4510 Langue seconde au primaire; EDDP4512 Sciences au primaire (5-8); EDDP4522 Sciences au primaire (M-4); EDDP4543 Pédagogie du jeu; EDDP4552 Did. des math. au primaire II; EDDP4553 Didactique du français II; EDDP4563 Sc. humaines au primaire (5-8); EDDP4573 Sc. humaines au primaire (M-4); EDUC2202 Communication interpersonnelle; EDUC2204 Apprentissage et enseignement; EDUC2313 Élèves en difficulté; EDUC3202 Animation de groupe; EDUC3814 Programmation et évaluation; EDUC4322 Motivation & gestion de classe; EDUC4503 Rééducation et enrichissement; et EDUC5503 Évaluation au préscolaire

Septembre 2020 :

EDDP4583 Éducation et environnement; EDUC3122 Services aux élèves; EDUC3321 Intégration scolaire; EDUC3503 Espace virtuel d'apprentissage; EDUC3802 Stage de prise en charge; EDUC4062 Stratégies d'apprentissage; EDUC4113 La personne de l'enseignant.e; EDUC4724 Adaptation scolaire; et EDUC4725 Apprentissage coopératif

Septembre 2021 :

EDUC4111 Éducation à la carrière; EDUC4201 Atelier en commun. inters.; EDUC4301 Atelier en animation de groupe; EDUC5104 Fondements de l'éducation; EDUC5911 Séminaire de synthèse; et EDUC5912 Stage d'intégration profes. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-150416

9.1 **(21) Modification du texte de présentation des programmes à régime coopératif (doc. 46/14-15)**

Aucun nouveau document.

9.2 **(30) Formulaires du Comité des programmes**

Aucun nouveau document.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140910

10.1 **(20) Cours non offerts depuis quatre ans et plus (5, 5A à 5I/14-15)**

Aucun nouveau document.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140425

11.1 **(5.1) Reconfiguration du programme de la Mineure en développement personnel et social (doc. 36, 36A et 36B/13-14)**

Aucun nouveau document.

11.2 **(19) Évolution de la banque de cours des objectifs de formation générale des programmes reconfigurés (doc. 37, 37A, 37B et 37C-13-14)**

Aucun nouveau document.

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124

12.1 **(15) Modifications au programme de doctorat en sciences de la vie (7/13-14)**

Aucun nouveau document.

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130927

13.1 **(22) Programmes suspendus**

Aucun nouveau document.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605

14.1 **(13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)**

Aucun nouveau document.

15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-090108

15.1 (16) Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat de deuxième cycle en gestion publique (doc. 10, 10A et 10B/08-09)

Aucun nouveau document.

16. ABOLITION DE LA MAÎTRISE ÈS SCIENCES (ÉTUDES FAMILIALES) (doc. 12/15-16)

Le Comité des programmes examine la demande de la Faculté des études supérieures et de la recherche et de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires d'abolir le programme de Maîtrise ès sciences (études familiales). Les admissions au programme sont suspendues depuis 14 ans. À noter que, depuis plusieurs années, les étudiantes et les étudiants s'inscrivent plutôt au programme de Maîtrise en sciences de la santé.

R : 19-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales). »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

17. MODIFICATION AUX PRÉALABLES DU COURS ANGL4320 (doc. 13/15-16)

R : 20-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte la modification aux préalables du cours ANGL4320 English for TESL. »

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

Note : Le Comité des programmes note que le formulaire CPR-5 est une ancienne version du formulaire. Un rappel que les formulaires du Comité des programmes sont disponibles sur le Web à l'adresse <http://www.umoncton.ca/cpr/node/18>.

18. MODIFICATION DU PRÉALABLE DU COURS ADMI4999 (doc. 14/15-16)**R : 21-CPR-160114**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte la modification au cours ADMI4999 Projet de fin d'études. »

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

19. ABOLITION DE CERTIFICATS À LA FSSSC (doc. 15/15-16)

Le président présente le dossier portant sur l'abolition de deux programmes de certificats, soit le Certificat en santé mentale et en soin infirmier psychiatrique et le Certificat en soins infirmiers critique.

Le Comité des programmes soulève les points suivants :

- Le Comité souhaite recevoir les raisons qui motivent l'abolition des deux programmes.
- L'Éducation permanente doit être consultée par rapport à l'abolition de ces deux programmes.
- Les formulaires CPR-12 doivent être déposés au bureau du VRER.
- Le formulaire CPR-6 pour le cours SIN2523 doit être déposé au bureau du VRER.

Suivi : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires**20. MODIFICATION AU COURS GMEC3251 (doc. 16/15-16)****R : 22-CPR-160114**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte la modification au cours GMEC3251 Optimisation et conception. »

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

21. MODIFICATION DU PROGRAMME COURT EN GESTION DOCUMENTAIRE (doc. 17/5-16)

Le Comité note que le cours SOCI1102 Recherche documentaire a été aboli lors de la reconfiguration des programmes en sociologie. Ce cours était un cours obligatoire dans le *Programme court en gestion documentaire*. L'unité responsable propose que l'on remplace le cours SOCI1102 par le cours GEIN3050 Éthique, politique sur l'info. Le Comité note que le programme est autoportant.

21. MODIFICATION DU PROGRAMME COURT EN GESTION DOCUMENTAIRE (doc. 17/5-16) (suite)

R : 23-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte la modification proposée au profil du Programme court en gestion documentaire. »

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

22. NOUVEAU RÈGLEMENT 3.7 – PROGRAMMES DE MAJEURE ET MINEURE, DE BACCALAURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE OU DE DOUBLE MAJEURE (doc. 18/15-16)

Le président présente le projet de création de trois nouveaux règlements universitaires, soit 1.10 (programmes autoportants), 2.9 (Chevauchement de programmes) et 3.7 (Programmes de majeure et mineure, de baccalauréat multidisciplinaire ou de double majeure).

Le Comité soulève les points suivants :

- Sur 3.7 : aucun commentaire.
- Sur 3.7.1 : le Comité ne s'oppose pas à la première phrase du règlement. Toutefois, le Comité discute longuement de la portée de la deuxième phrase. Le Comité s'arrête sur le mot « inscrit » et le nombre de crédits requis (18). Il propose que l'on réfléchisse sur l'utilisation du mot « réussit » tout en respectant la cohérence dans la rédaction des règlements universitaires et d'un compte de 30 crédits. Le libellé indique que l'inscription sera bloquée jusqu'au moment du choix. Certains membres estiment que cela est un peu sévère et difficile à comprendre.
- Sur 2.9.1 : le Comité note que l'on n'adresse pas la question du baccalauréat multidisciplinaire qui est composé de mineures ou de concentrations ayant le même nombre de crédits.
- Sur 2.9.2 : le Comité note qu'il serait bien d'écrire « la doyenne ou le doyen responsable », soit enlever « de la faculté » afin d'inclure les doyennes et les doyens des Études. Il faut également remplacer « que jusqu'à 6 crédits » par « qu'un maximum de six crédits ».
- Il faut procéder à l'abolition du règlement 2.01.5.2 et la création du règlement 3.7.
- Sur 1.10 : il faut vérifier la numérotation, car le règlement 1.10 porte sur la définition du mot « Essai ». Le nouveau règlement pourrait porter le numéro 1.16.3.
- Sur 1.10.1 (première et deuxième phrases) : le règlement prévoit que tout programme est autoportant et donne une définition de « programme autoportant ». Le Comité note que les exigences linguistiques (surtout en anglais) peuvent faire en sorte qu'un programme ne soit pas autoportant. Cela étant dit, il faut être en mesure de réconcilier (par une référence ou autre) la portée de 1.10.1 et 6.

22. NOUVEAU RÈGLEMENT 3.7 – PROGRAMMES DE MAJEURE ET MINEURE, DE BACCALAURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE OU DE DOUBLE MAJEURE (doc. 18/15-16) (suite)

- Sur 1.10.1 (troisième phrase) : certains membres sont d’avis que la phrase porte davantage sur la conception d’un programme plutôt qu’une définition. Le Comité demande que l’on réfléchisse à la création d’un règlement qui serait assorti d’une directive du Comité des programmes. En tant que directive, celle-ci pourrait être présentée dans un format ayant des puces.
- Sur 1.10.2 : certains membres considèrent que ce libellé est une directive de conception de programme plutôt qu’un règlement.

Le projet sera retravaillé à la lumière des commentaires reçus. Les modalités de mise en œuvre seront examinées à la lumière du nouveau projet.

Suivi : Registraire

23. PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA MINEURE EN GESTION DES OPÉRATIONS (doc. 19/15-16)

La Faculté d’administration propose une modification mineure au programme de Mineure en gestion des opérations afin de rendre le programme autoportant. Essentiellement, le cours ADGO3433 Gestion de la qualité est remplacé par le cours MATH1153 Intro math des affaires.

R : 24-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Mineure en gestion des opérations. »

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

24. MODIFICATIONS AUX PRÉALABLES DES COURS GEOG2803 ET GEOG3443 (doc. 20/15-16)

Le président présente les modifications proposées aux cours GEOG2803 et GEOG3443. Le Comité est d’avis que bien qu’un cours préalable soit un cours obligatoire offert en deuxième année (ou en première), il appert que le cours GEOG2803 demeure nécessaire pour la réussite du cours GEOG3443. Un préalable à un cours doit être en lien avec la réussite d’un cours, non pas en lien avec le déclinement des cours ou la structure d’un programme. Le Comité des programmes souhaite obtenir les raisons académiques qui expliquent le retrait du préalable.

Par ailleurs, le Comité recommande la modification au préalable du cours GEOG 2803. La proposition suivante est mise aux voix.

27. OFFRE DU DIPLÔME EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES AU CAMPUS D'EDMUNDSTON (doc. 23/15-16) (suite)

- Le Campus de Shippagan ne donne pas son appui à la demande du Campus d'Edmundston.
- La Faculté d'administration a donné son appui à la demande du Campus d'Edmundston.
- Juridiquement, le programme n'est pas exclusif au Campus de Shippagan. Toutefois, le comité reconnaît l'historique du diplôme, les principes de collégialité et de non-compétitivité entre les campus.

Lors de la discussion, le Comité des programmes reçoit un complément d'information important par rapport à l'offre du programme. De nouvelles idées par rapport à l'ajout d'un contingentement dans les deux campus pourraient s'avérer une formule intéressante pour les deux campus. Un suivi sur ce point s'avère nécessaire.

Prochaines étapes :

- Préparation du formulaire CPR-2 (en raison de la modification du lieu);
- Préparation du formulaire CPR-10 (informations pour le Répertoire);
- Modification de la demande (lettre-couverture) afin d'y intégrer les nouvelles idées le cas échéant.

**Suivi : Campus d'Edmundston
Campus de Shippagan**

28. MODIFICATION DU BACCALAURÉAT EN GESTION DE L'INFORMATION (RÉGIMES RÉGULIER ET COOPÉRATIF) (doc. 24/15-16)

Le président présente les modifications proposées aux programmes de Baccalauréat en gestion de l'information pour les régimes régulier et coopératif. Ces modifications sont le fruit du travail qui a suivi l'évaluation des programmes en 2014. Le président indique que cinq nouveaux cours sont créés et ajoutés dans la liste des cours à option, trois cours sont modifiés et deux cours sont abolis. On note des changements au niveau des préalables des cours et un stage.

Le Comité est satisfait des changements proposés. Le Comité note une correction, soit que le cours INFO1003 *Initiation à l'ordinateur* – aboli récemment – doit être remplacé par le cours INFO1004. Cette modification mineure doit être apportée aux formulaires suivants : CPR-2, CPR-10 et CPR-11. Les formulaires corrigés peuvent être envoyés au Secrétariat général.

28. MODIFICATION DU BACCALAURÉAT EN GESTION DE L'INFORMATION (RÉGIMES RÉGULIER ET COOPÉRATIF) (doc. 24/15-16) (suite)

R : 34-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GEIN. »

Vote sur R34

unanime

ADOPTÉE

Suivi : Campus de Shippagan

29. MODIFICATIONS AU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL (doc. 25/15-16)

Le président présente les modifications proposées au programme de Maîtrise en travail social. Le Comité note que quatre nouveaux cours sont créés, sept cours sont modifiés, et trois cours sont abolis.

De plus, le comité discute de l'absence d'un préalable pour le TSOC6138 *Recherche qualitative*. La description du cours indique qu'il s'agit d'un approfondissement et d'une application des notions apprises dans le cours *Méthodes de recherche en travail social*. En conséquence, le cours TSOC6129 *Méthodes de recherche* devrait être un préalable. Malgré la note retrouvée dans les « autres exigences » dans le CPR-2, le Comité des programmes estime que le préalable est nécessaire en raison de la description du cours TSOC6138.

Plutôt que de renvoyer le dossier à la Faculté et à l'École et retarder le processus, le Comité des programmes décide à l'unanimité d'ajouter le préalable TSOC6129 au cours TSOC6138.

R : 35-CPR-160114

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : TSOC6027 Interv individuelle-familiale; TSOC6121 TS et mouvements sociaux; TSOC6129 Méthodes de recherche et TS; et TSOC6138 Recherche qualitative. »

Vote sur R35

unanime

ADOPTÉE

31. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Comité des programmes est le 18 février 2016.

32. CLÔTURE

La séance est levée à 16 h 25.

Contresigné le _____

André Samson, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale